

3.4 Compte personnel de formation

Le Compte personnel de formation (CPF) permet à toute personne active, dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à la date à laquelle elle fait valoir l'ensemble de ses droits à la retraite, d'acquérir des droits à formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle.

Depuis novembre 2019, les salariés du privé, les indépendants et les chômeurs peuvent s'inscrire, sans intermédiaire, à une formation parmi un catalogue comprenant formations certifiantes, préparations aux permis de conduire, accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE), formations à la création d'entreprise et bilans de compétences. Les agents du public, quant à eux, ne peuvent utiliser leurs droits CPF qu'avec l'accord de leur administration. Ils ne font pas partie du champ de cette fiche.

Cette désintermédiation a entraîné un quadruplement du nombre d'entrées en formation dans le cadre du CPF : il est passé de 493 000 en 2019 à 1 981 700 en 2021 ► **figure 1**. Cependant, cet accès direct et simplifié au CPF a également entraîné une augmentation des pratiques frauduleuses de certains organismes de formation. Des mesures de régulation et de lutte contre la fraude (interdiction du démarchage, contrôle accru de l'offre de formation proposée, sécurisation renforcée du contrôle de l'identité de l'utilisateur via FranceConnect+, etc.) ont donc été introduites progressivement au cours de l'année 2022. Elles ont conduit à diminuer le nombre d'entrées en formation, légèrement en 2022 (1 848 000 entrées), puis plus fortement en 2023 (-28 %, à 1 335 900 entrées).

Depuis 2020, cinq domaines de formation concentrent plus de 70 % des entrées en formation dans le cadre du CPF ► **figure 2**. En première position chaque année, le domaine

des transports représente à lui seul 34 % de l'ensemble des formations CPF en 2023 (il en représentait environ un quart entre 2020 et 2022), principalement du fait du permis de conduire de catégorie B, qui est la formation la plus demandée.

Le domaine du développement des capacités d'orientation et d'insertion (bilan de compétences, validation des acquis de l'expérience, formation à la création d'entreprise) représente 15 % des entrées en formation en 2023. La part des langues a diminué de 5 points en 2022 mais reste cependant parmi les plus élevées (11 % en 2023 après 14 % en 2022). Enfin, les formations en secrétariat et bureautique représentent 9 % des entrées en formation en 2023 et celles en informatique 5 %.

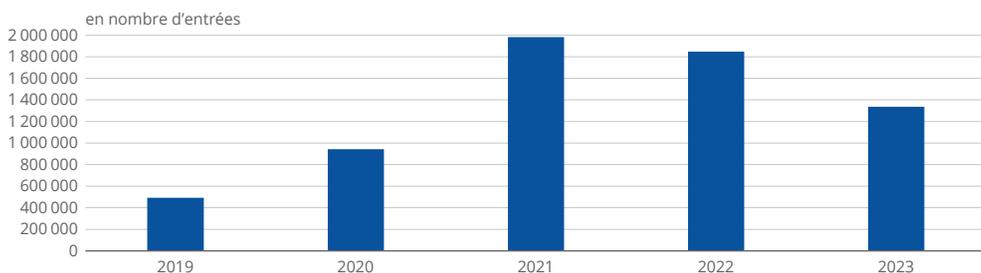
Les femmes sont aussi nombreuses que les hommes parmi les utilisateurs du CPF ► **figure 3**. Près de six utilisateurs du CPF sur dix ont moins de 40 ans, et près de quatre sur dix ont un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat. Les répartitions par âge et par sexe des utilisateurs du CPF sont relativement stables depuis 2020, date de la mise en place du parcours d'achat sans intermédiaire.

La part des demandeurs d'emploi (inscrits à France Travail, en emploi ou non) parmi les utilisateurs du CPF est élevée, même si elle a diminué entre 2020 (36 %) et 2022 (31 %) ► **figure 4**. À l'inverse, la proportion cumulée des ouvriers (15 % en 2022) et des employés (25 % en 2022) a augmenté de 5 points. La part des indépendants, qui n'ont commencé à acquérir des droits CPF qu'à partir de 2019, a progressé mais reste faible (4 % en 2022). La part de cadres a légèrement diminué sur la même période et se rapproche de celle des professions intermédiaires, stable entre 11 % et 12 %.

► Pour en savoir plus

- « Le compte personnel de formation en 2023 », Dares Résultat n° 40, juillet 2024.
- « La formation professionnelle financée par le CPF en 2023 : quels sont les prix de formation ? », QPS Les brèves n° 26, juillet 2024.
- « Quels sont les usages du compte personnel de formation ? », Dares hors collection, février 2023.

► 1. Entrées en formation dans le cadre du CPF entre 2019 et 2023



Lecture : 1 335 862 entrées en formation CPF ont été dénombrées en 2023.

Champ : France ; entrées en formation CPF.

Sources : SI-CPF, extraction mars 2024 ; traitement Dares.

► 2. Répartitions des entrées en formation dans le cadre du CPF par principaux domaines entre 2020 et 2023

Domaine	2020	2021	2022	2023
Transports, manutention, magasinage, dont :	25,0	23,8	25,5	33,8
<i>Permis B</i>	13,0	14,7	17,2	22,9
Développement des capacités d'orientation et d'insertion, dont :	16,4	15,9	21,3	14,5
<i>Formations à la création d'entreprise</i>	8,6	10,3	14,9	6,4
<i>Bilans de compétences</i>	5,4	3,9	4,9	6,2
<i>VAE¹</i>	2,2	1,4	1,5	1,8
Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	17,1	18,6	13,5	11,1
Secrétariat, bureautique, dont :	7,6	9,9	11,7	9,0
<i>Formations en bureautique</i>	6,8	8,7	10,5	6,5
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission	4,1	6,0	4,5	4,5
Autres domaines	29,8	25,8	23,6	27,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

1 Validation des acquis de l'expérience.

Lecture : En 2023, 33,8 % des entrées en formation dans le cadre du CPF relèvent du domaine des transports, de la manutention et du magasinage. 22,9 % sont des permis de conduire de catégorie B.

Champ : France ; entrées en formation CPF.

Sources : SI-CPF, extraction mars 2024 ; traitement Dares.

► 3. Caractéristiques sociodémographiques des utilisateurs du CPF entre 2020 et 2023

Caractéristiques	2020	2021	2022	2023
Sexe				
Femmes	49,8	50,5	48,9	49,0
Hommes	50,2	49,5	51,1	51,0
Âge				
Moins de 30 ans	22,4	25,7	26,3	26,2
30-39 ans	33,1	30,4	29,8	30,7
40-49 ans	25,9	23,0	22,3	22,8
50-59 ans	15,2	15,2	15,2	15,1
60 ans ou plus	3,4	5,6	6,5	5,1
Niveau de diplôme				
Bac+5 ou plus	13,7	12,8	12,4	13,8
Bac+3 ou bac+4	11,7	11,0	10,6	11,4
Bac+2	14,6	13,8	12,8	13,5
Baccalauréat ou équivalent	21,4	22,4	21,5	22,7
CAP, BEP ou équivalent	20,3	23,4	23,0	20,9
Aucun diplôme, brevet des collèges	18,1	16,4	19,4	16,1
Non-renseigné	0,2	0,2	0,2	1,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

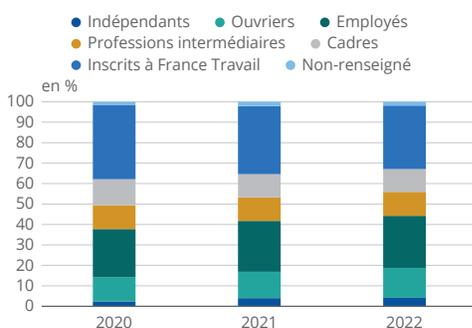
Note : Il est possible, pour un même utilisateur, de recourir plusieurs fois au CPF la même année.

Lecture : En 2023, 26,2 % des utilisateurs du CPF ont moins de 30 ans.

Champ : France ; utilisateurs du CPF.

Sources : SI-CPF, extraction mars 2024 ; traitement Dares.

► 4. Répartition des utilisateurs du CPF par groupe socioprofessionnel entre 2020 et 2022



Notes : La catégorie « Inscrits à France Travail » regroupe toutes les personnes inscrites sur les listes de France Travail, qu'elles soient ou non en emploi. Il n'est pas possible de fournir la catégorie socioprofessionnelle (CSP) en 2023 car la part de non-renseignés augmente sensiblement cette année-là (passant de 2 % en 2022 à 5 % en 2023). Cela concerne principalement les personnes en emploi.

Lecture : En 2022, les ouvriers représentent 14,7 % des utilisateurs du CPF.

Champ : France ; utilisateurs du CPF.

Sources : SI-CPF, extraction mars 2024 ; traitement Dares.